

DOSSIER DE PRESSE

Semaine européenne de la vaccination du 2 au 6 mai 2011

*Agence Régionale de Santé du Nord – Pas-de-Calais
Lille, le 02 mai 2011*

Contact presse

Béatrice Degrugillers - 03.62.72.86.10 - Beatrice.DEGRUGILLERS@ars.sante.fr

Sommaire

Communiqué de presse

Semaine européenne de la vaccination

La rougeole

**Les Infections Invasives à méningocoques :
Méningites et septicémies à méningocoque**

L'hépatite B

Actions organisées par l'Agence Régionale de Santé Nord – Pas-de-Calais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28 avril 2011

Semaine européenne de la vaccination

Pour la 5^{ème} année consécutive en France, le Nord – Pas-de-Calais se mobilise pour la Semaine européenne de la vaccination, du 2 au 6 mai 2011. Cette Semaine, organisée dans toute l'Europe à l'initiative de l'OMS, est coordonnée par le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

Cette semaine a pour but d'aider les Français à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la protection contre les maladies infectieuses par la vaccination et de leur permettre de faire le point sur leurs vaccinations. Au niveau régional, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nord – Pas-de-Calais pilote les manifestations organisées durant cette semaine et organise des actions à destination du grand public et des professionnels.

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies infectieuses, la couverture vaccinale reste encore insuffisante en France. Des personnes, et principalement des enfants, meurent encore de maladies qui pourraient être évitées s'ils étaient vaccinés. Cette semaine est l'occasion pour les professionnels de santé de dialoguer avec leurs patients sur l'importance de la vaccination, ses bénéfices individuels et collectifs pour se protéger, de vérifier le carnet vaccinal et de proposer des rattrapages.

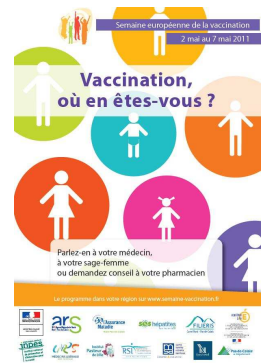
Pour la 3^{ème} année consécutive, la rougeole est la priorité de l'édition 2011 de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, l'épidémie de rougeole, qui a débuté en 2008 en France, s'est poursuivie en 2009/2010, et s'est intensifiée en 2011. Par ailleurs, les Infections Invasives à méningocoques sont préoccupantes dans la région Nord – Pas-de-Calais : plusieurs cas de méningite de type C ont été signalés à l'ARS en 2010 et 2011. Enfin, la vaccination contre l'hépatite B est, cette année, une priorité régionale pour le Nord – Pas-de-Calais afin d'augmenter la couverture vaccinale des nourrissons et le rattrapage vaccinal des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Des stands d'information seront mis en place sur différents sites durant cette semaine. Sur chacun d'eux, des animateurs seront présents pour répondre aux questions du public (médecins, infirmières, personnels de l'ARS et représentants de SOS Hépatite). De plus, les Maisons de santé et les Centres de vaccination des Services locaux de Promotion de la Santé offriront une possibilité de vaccination gratuite sur place.

Dans le cadre du lancement de cette Semaine et afin de répondre à vos questions, Daniel Lenoir, Directeur Général de l'ARS Nord – Pas de Calais a le plaisir de vous convier à une conférence de presse, ce Lundi 2 mai 2011 à 12h00 au Centre Hospitalier de Tourcoing (155, rue du Président Coty 59200 Tourcoing).

Semaine européenne de la vaccination

Pour la 5^{ème} année consécutive en France, le Nord – Pas-de-Calais se mobilise pour la Semaine européenne de la vaccination, du 2 au 6 mai 2011. Cette Semaine, organisée dans toute l'Europe à l'initiative de l'OMS, est coordonnée par le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Cette semaine a pour but d'aider les Français à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la protection contre les maladies infectieuses par la vaccination et de leur permettre de faire le point sur leurs vaccinations. Au niveau régional, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nord – Pas-de-Calais pilote les manifestations organisées durant cette semaine et organise des actions à destination du grand public et des professionnels.



Une couverture vaccinale encore insuffisante

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies infectieuses, la couverture vaccinale reste encore insuffisante en France. Des personnes, et principalement des enfants, meurent encore de maladies qui pourraient être évitées s'ils étaient vaccinés. Il est constaté une perte de confiance du public en matière vaccinale et un recul de la connaissance des mécanismes de la vaccination.

C'est pourquoi, il paraît primordial de remettre la vaccination à sa bonne place, de façon exacte et transparente, comme moyen essentiel de lutter contre les maladies infectieuses.

Les objectifs de cette semaine

Cette semaine est l'occasion pour les professionnels de santé de dialoguer avec leurs patients sur l'importance de la vaccination, ses bénéfices individuels et collectifs pour se protéger des maladies infectieuses, de vérifier le carnet vaccinal et de proposer des rattrapages.

Ces quelques jours seront l'occasion de communiquer les messages suivants :

- rappeler à la population qu'il est important de se faire vacciner et de mettre à jour ses vaccinations,
- apporter des réponses aux questions que chacun se pose : Est-on vacciné une fois pour toutes? La vaccination est-elle gratuite? La vaccination comporte-t-elle des risques?...

Les thèmes de cette campagne

Pour la 3^{ème} année consécutive, la rougeole est la priorité de l'édition 2011 de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, l'épidémie de rougeole, qui a débuté en 2008 en France, s'est poursuivie en 2009/2010, et s'est intensifiée en 2011. Le nombre de cas de rougeole déclarés dans le Nord a largement progressé depuis 2 ans avec 4 cas déclarés en 2009, 201 cas en 2010 et déjà plus de 50 cas du 1er janvier au 15 mars 2011 (moins de 10 cas déclarés sur la même période en 2010).

Par ailleurs, les Infections Invasives à méningocoques sont préoccupantes dans la région Nord – Pas-de-Calais. En effet, plusieurs cas de méningite de type C ont été signalés à l'ARS en 2010 et 2011.

Enfin, la vaccination contre l'hépatite B est, cette année, une priorité régionale pour le Nord – Pas-de-Calais afin d'augmenter la couverture vaccinale des nourrissons et le rattrapage vaccinal des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Pour plus d'informations sur la semaine de la vaccination, rendez-vous sur le site Internet dédié : www.semaine-vaccination.fr.

La rougeole

La rougeole est une maladie très contagieuse qui touche aussi bien les nourrissons, les adolescents que les adultes, elle peut entraîner de graves complications et être mortelle. Depuis 2008, une épidémie sévit en France.

Une épidémie sur tout le territoire métropolitain

En France, le nombre de cas de rougeole a été multiplié par plus de 100 entre 2007 et 2010, passant de 44 à près de 5000 cas déclarés.

Dans notre région, l'épidémie touche essentiellement le département du Nord, en particulier la métropole Lilloise (75% des cas déclarés depuis le début 2011). Le nombre de cas de rougeole déclarés dans le Nord a largement progressé depuis 2 ans avec 4 cas déclarés en 2009, 201 cas en 2010 et déjà plus de 50 cas du 1er janvier au 15 mars 2011 (moins de 10 cas déclarés sur la même période en 2010).

Une infection grave qui peut être lourde de conséquences

La rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse due à un virus respiratoire qui se transmet par les gouttelettes salivaires ou respiratoires. C'est l'une des maladies les plus contagieuses quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place. Cinq jours avant l'apparition des symptômes typiques comme l'éruption de plaques rouges, il suffit qu'une personne infectée tousse ou éternue pour contaminer son entourage. Un malade peut ainsi contaminer 15 à 20 autres personnes non vaccinées.

La rougeole est souvent considérée, à tort, comme une maladie bénigne. Elle peut être à l'origine de complications parfois graves : otites, laryngites, pharyngites, broncho-pneumonies et encéphalites (inflammation du cerveau qui peut entraîner des séquelles neurologiques graves voir des décès).

Il n'existe pas de traitement spécifique pour soigner la rougeole, seuls les symptômes peuvent être atténués. Malgré l'excellence des soins médicaux en Europe, la rougeole peut être mortelle pour un malade sur 3 000.

Recommandations de vaccination

Un vaccin permet de se protéger de la rougeole : il concerne les nourrissons dès 12 mois mais aussi les enfants et les jeunes adultes non vaccinés. Jusqu'à 30 ans, il n'est donc pas trop tard pour se faire vacciner. Deux injections sont nécessaires pour être protégé efficacement : l'une à 12 mois et l'autre entre 13 et 24 mois.

Le vaccin contre la rougeole est connu depuis longtemps. Il est bien toléré, efficace et accessible. Il est inclus dans le vaccin « triple » ROR, recommandé en France depuis 1986, qui protège de la rougeole, des oreillons et de la rubéole. Ce vaccin ne contient ni adjuvant, ni mercure, ni aluminium. Ses effets secondaires sont aujourd'hui bien connus. Ils sont généralement modérés, de courte durée : le plus souvent une fièvre (3 %) ou des rougeurs sur la peau (2 %) se manifestent dans les jours suivants la vaccination.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	
ÂGE DE LA VACCINATION	VACCIN
À 12 mois	1 ^{re} dose du vaccin trivalent
Entre 13 et 24 mois	2 ^e dose du vaccin trivalent <i>(Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les deux doses).</i>
Enfants, adolescents et adultes, nés depuis 1980 <i>(Rattrapage)</i>	Ces personnes devraient avoir reçu deux doses de vaccin trivalent. Si elles ne les ont pas reçues, faire un rattrapage : - 1 ^{re} et 2 ^e doses de vaccin trivalent pour les personnes n'ayant reçu aucune dose ; - 2 ^e dose de vaccin trivalent pour celles ayant reçu une 1 ^{re} dose. <i>(Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les 2 doses).</i>

De plus, la vaccination ou le rattrapage vaccinal, s'ils sont réalisés dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas de rougeole, évitent la survenue de la maladie dans plus de 90 % des cas. La vaccination reste néanmoins préconisée même si ce délai est dépassé.

Un effort collectif indispensable pour éliminer la maladie

Le pourcentage de la population française vaccinée, aussi appelé couverture vaccinale, contre la rougeole n'est pas suffisant pour protéger l'ensemble de la population. C'est en partie ce qui explique la recrudescence de cette maladie. Une couverture vaccinale de 95 % des personnes de 2 à 31 ans vaccinées avec deux doses doit être atteinte pour permettre l'arrêt de la circulation de ce virus. Seuls cette prise de conscience et cet effort collectif et individuel permettront d'éradiquer la rougeole en France.

Des enquêtes en milieu scolaire indiquent que la couverture atteint 96 % pour la première dose et 74 % pour la deuxième dose chez les enfants de CM2 en 2004 – 2005. Chez les élèves de troisième en 2003-2004, cette couverture est de 94 % pour la première dose et seulement 66 % pour la deuxième dose. En 2007, la couverture vaccinale est de 90,1 % à vingt-quatre mois. Dans la région Nord – Pas-de-Calais, le taux global de vaccination est inférieur à 90%.

La Semaine européenne de la vaccination est ainsi l'occasion d'inciter les habitants de la région à vérifier leur carnet de vaccination ou à le faire vérifier par un professionnel de santé. Une vaccination ou un rattrapage de vaccination contre la rougeole leur permettra d'être protégés, de ne pas propager la maladie et de participer ainsi à la suppression de cette maladie infectieuse.

Les Infections Invasives à Méningocoques : Méningites et septicémies à méningocoque

Les infections à méningocoque sont dues à des bactéries du même nom, qui peuvent être présentes dans le nez et le fond de la gorge (naso-pharynx). La transmission se fait directement à partir des projections respiratoires ou salivaires des malades et surtout des porteurs sains. En France, les plus fréquents sont les méningocoques B et C (92 % des cas).

Les types d'infections invasives à méningocoques

Dans certains cas, les méningocoques peuvent provoquer des infections graves, appelées infections invasives à méningocoques (IIM). Il existe deux formes principales d'IIM :

- la méningite est la forme la plus fréquente. Processus inflammatoire, d'origine généralement infectieuse, elle atteint les méninges c'est à dire l'ensemble des formations recouvrant l'encéphale et la moelle épinière. Ses symptômes les plus fréquents sont des maux de tête et des vomissements, une raideur de la nuque, une fièvre élevée, une photophobie (sensation visuelle pénible de la lumière), puis un état confusionnel.
- la septicémie à méningocoque : le méningocoque se dissémine dans tout l'organisme et provoque une infection généralisée du sang et des organes. L'état de santé se dégrade très rapidement et des taches rouges ou violacées peuvent apparaître qui peuvent s'étendre très rapidement. C'est la forme la plus grave appelée « *purpura fulminans* ». Cette forme d'infection à méningocoque est très grave et exige une prise en charge d'urgence. Elle peut conduire au décès (30 % de mortalité) ou laisser des séquelles importantes (lésions cérébrales, surdité partielle, troubles de l'apprentissage...).

En France, la déclaration de ces infections est obligatoire et doit être faite le plus rapidement possible pour que les mesures de prévention dans l'entourage du malade puissent être prises rapidement même si le risque de transmission secondaire est faible. Chaque année, en France, environ 700 cas sont en moyenne déclarés.

Les vaccinations disponibles

Différents types de vaccins sont disponibles en France :

- Le vaccin contre les méningocoques A+C utilisé chez les militaires et pour les voyageurs qui se rendent dans les zones à risque d'Afrique.
- Le vaccin contre les infections à méningocoques B utilisé dans le cadre particulier de l'endémie sévissant en Haute-Normandie et Picardie.
- **Le vaccin contre les méningocoques du groupe C** : depuis 2010, le calendrier vaccinal recommande la vaccination contre le méningocoque C à tous les nourrissons entre un et deux ans ainsi qu'aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à vingt-quatre ans. C'est chez les enfants de moins de 5 ans et les adolescents, jeunes adultes que la circulation du méningocoque C est la plus importante. La vaccination est simple et consiste en une seule injection, efficace et très bien tolérée. Elle est remboursée par la sécurité sociale à 65%.

Gestion de l'épidémie de méningite C dans la région Nord – Pas-de-Calais

Au mois de septembre 2010, six cas de méningite de type C ont été signalés à l'Agence régionale de santé du Nord - Pas-de-Calais. Dans ce cadre, et pour limiter le risque éventuel d'épidémie, l'Agence régionale de santé a décidé de proposer, dès le 27 octobre, en lien avec l'Université Catholique de Lille (UCL) et les autorités sanitaires nationales, une opération de rattrapage vaccinal contre la méningite C aux étudiants de l'UCL de moins de 24 ans n'ayant pas déjà été préalablement vaccinés. Les recommandations du calendrier vaccinal incluent en effet le rattrapage de cette vaccination entre 2 et 24 ans.

Une seconde opération de sensibilisation à destination de l'ensemble de la population régionale a été mise en place suite à de nouveaux cas de méningite de type C chez les étudiants de la métropole, en février 2011. L'Agence régionale de santé du Nord – Pas-de-Calais joue pleinement son rôle de prévention. Son objectif : augmenter rapidement le taux de personnes de moins de 25 ans vaccinées dans la région afin de protéger le plus grand nombre contre la méningite de type C.

Coordonnant les partenaires de santé impliqués, de l'alerte jusqu'à l'analyse des données, l'ARS a répondu à sa mission de service public. Elle a lancé ces campagnes en partenariat avec les professionnels de santé de la région Nord – Pas-de-Calais : les conseils départementaux de l'Ordre des médecins et des pharmaciens, l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des médecins, la médecine universitaire ainsi que la médecine scolaire. En effet, les médecins traitants, médecins de premier recours, ont joué un rôle central dans les démarches de prévention. La médecine universitaire a également été un relai essentiel de l'ARS lors de ces campagnes, la population actuellement la plus concernée étant la population étudiante.

L'hépatite B

L'hépatite B est une maladie du foie, parfois grave, causée par un virus (le VHB), extrêmement répandu, qui se transmet par les relations sexuelles ou le contact avec du sang infecté.

Une maladie virale, sexuellement transmissible

Le plus souvent inapparente, elle entraîne une inflammation du foie et se manifeste dans environ 10 % des cas par un ictère (jaunisse), de la fièvre et une fatigue parfois prolongée. Environ 1 % des hépatites B aiguës sont des formes « fulminantes » très graves qui peuvent nécessiter une transplantation hépatique en urgence.

Le virus de l'hépatite B (VHB) est présent dans les sécrétions biologiques (sang, sperme, sécrétions vaginales...) et se transmet :

- par relations sexuelles ;
- par contact avec le sang et parentérale (injections avec du matériel contaminé) ;
- de la mère à l'enfant au cours de l'accouchement ;
- par contacts non sexuels proches avec un porteur « chronique » du VHB.

Un virus très répandu

Dans le monde, 2 milliards d'individus, soit une personne sur trois dans le monde, ont déjà été en contact avec le virus. Actuellement, 350 millions de personnes sont atteintes d'hépatite B chronique.

En France, plus de 3 millions de personnes ont été en contact avec le virus de l'hépatite B. Environ 300 000 personnes en France souffrent d'hépatite B chronique (5000 nouvelles contaminations chaque année), sachant que plus de la moitié l'ignore encore.

La région Nord - Pas-de-Calais, environ 3000 personnes souffrent d'hépatite B chronique. La couverture vaccinale est très faible dans la région : elle est de 30 % pour les nourrissons et de 60 % pour les adolescents.

Un vaccin pour protéger son entourage

Il existe un vaccin sûr et efficace permettant de prévenir l'infection.

Ce vaccin, disponible depuis 1982, se fait en trois injections. Il fournit une protection contre l'hépatite B chez 90 à 95 % des personnes vaccinées. La vaccination contre l'hépatite B à la naissance ne présente strictement aucun risque. Le vaccin permet de réduire considérablement le nombre d'hépatites B chroniques, de cirrhoses et de cancers du foie, ainsi que la mortalité due aux hépatites fulminantes.

Privilégier la vaccination des nourrissons

L'âge a une influence sur l'efficacité du vaccin: avant 15 ans, le vaccin est efficace dans 99 % des cas ; après 50 ans, il est efficace chez seulement 60 % des personnes. Il est recommandé de faire vacciner les enfants le plus tôt possible, de préférence en même temps que les autres vaccinations du nourrisson.

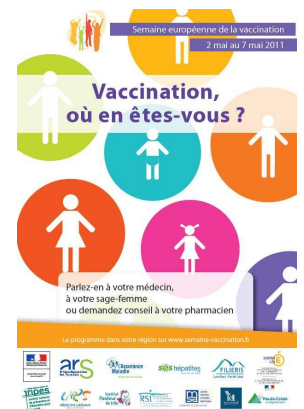
Le vaccin B peut-il être responsable de sclérose en plaques?

Les polémiques relayées ces dernières années sont infondées : le vaccin contre l'hépatite B ne présente aucun risque prouvé, mais une consultation médicale préalable à la vaccination est conseillée pour faire le point sur les maladies connues dans la famille et les antécédents médicaux de la personne. Aucune étude ne fait de lien causale entre la vaccination contre l'hépatite B et la sclérose en plaques (SEP). Rappelons que 2000 à 2500 nouveaux cas de SEP sont observés chaque année, en France. Or, plusieurs millions de français ont été vaccinés contre l'hépatite B.

Actions organisées par l'Agence Régionale de Santé Nord – Pas-de-Calais

Campagne d'affichage

- L'affiche nationale de la Semaine européenne de la vaccination
« Vaccination, où en êtes-vous ? »
1500 exemplaires seront affichés dans les Unions régionales de professions de santé, les Centres Hospitaliers, les centres de vaccination, les maisons de santé, Caisses primaires d'assurance maladie et nos partenaires institutionnels.
- Les affiches régionales pour la vaccination contre l'hépatite B
« L'hépatite B, je n'aime pas »
10 000 exemplaires « grand public » et 10 000 autres, plus ciblées sur les parents de jeunes enfants, seront affichés, entre autres, dans les cabinets médecins, les officines, les services médicaux des établissements scolaires.



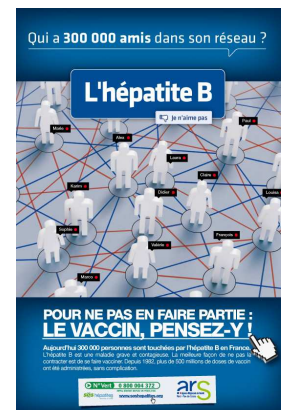
De plus, l'information sera relayée sur Internet :

- SOS Hépatite, www.soshepatites.org
- L'Assurance Maladie, www.ameli.fr
- Unions régionales de professions de santé Nord – Pas-de-Calais, www.urps5962ml.fr
- Le Conseil général du Nord, www.cg59.fr
- Le Conseil général du Pas-de-Calais, www.cg62.fr
- Agence Régionale de Santé Nord – Pas-de-Calais,
le site institutionnel : www.ars.nordpasdecalais.sante.fr
le site communautaire : www.partenairesante.arsnpdc.fr

Stands d'information sur la vaccination

Des stands d'information seront mis en place sur différents sites durant cette semaine. Sur chacun d'eux, différents animateurs seront présents pour répondre aux questions du public (médecins, infirmières, personnels de l'ARS et représentants de SOS Hépatite). De plus, les Maisons de santé et les Centres de vaccination des Services locaux de Promotion de la Santé offriront une possibilité de vaccination gratuite sur place.

- le lundi 2 mai 2011 au Centre Hospitalier de Tourcoing : lancement officiel de la Semaine Européenne de la Vaccination pour la Région Nord - Pas-de-Calais
- le mardi 3 mai 2011 à Caisse primaire d'assurance maladie de Lille
- le mercredi 4 mai 2011 à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Laventie
- le jeudi 5 mai 2011 au Centre Hospitalier de Boulogne
- le vendredi 6 mai 2011 à l'Institut Pasteur de Lille



Les partenaires de l'ARS Nord – Pas-de-Calais durant la Semaine

- Le Conseil général du Nord et le Conseil général du Pas-de-Calais
- L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins
- Les Conseils régional et départementaux de l'Ordre des médecins
- Les Conseils de l'Ordre des pharmaciens et des sages-femmes
- Les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) du Nord – Pas-de-Calais
- Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
- Les Unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) des établissements pénitentiaires de Valenciennes et de Lille
- L'Association Régionale d'Etude et d'Analyse Sociale des gens du voyage (AREAS)
- Les mutuelles étudiantes SMENO et LMDE
- La Caisse Régionale de Sécurité Sociale dans les Mines (CARMi)
- Le Régime social des indépendants (RSI)
- La protection sociale du Monde agricole et rural (MSA)